



Bulletin d'inscription à renvoyer
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès, à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

biocivam.carole@orange.fr

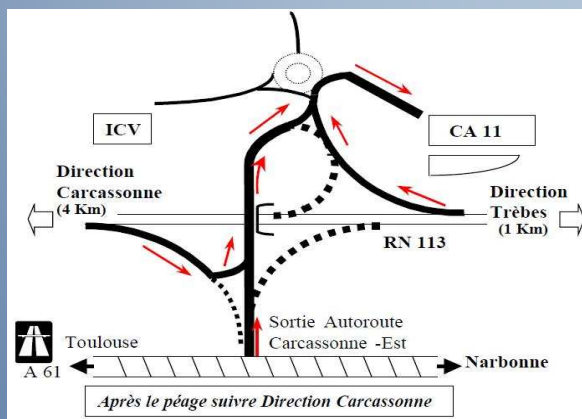
Renseignements

04 68 11 79 17



LIEUX DE FORMATION

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE
ZA DE SAUTÈS, À CARCASSONNE



A SAVOIR !

Le crédit d'impôt à la formation:

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 7 heures en 2014, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 132 € (= 7 x 9,43 €).

Plus d'info auprès du Biocivam

Les services de remplacement:

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation! **Service de Remplacement de**

l'Aude : 04 68 11 77 96



FORMATION

Gestion de l'eau et irrigation
en maraîchage biologique



Jeudi 15 mai 2014
à Carcassonne



Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 17

Apporter aux participants les éléments de connaissance nécessaires au bon choix et à la maîtrise de leur système d'irrigation en maraîchage bio.

La majorité des producteurs de légumes disposent d'une installation d'irrigation et, en particulier, lorsque serres et tunnels sont présents au sein des exploitations. Les différentes méthodes, installations et matériels possibles ont un impact sur l'efficacité du système d'irrigation et donc sur la croissance et la qualité des légumes produits. A la demande de certains de ses adhérents maraîchers diversifiés, le Biocivam de l'Aude a décidé de proposer une session de formation d'une journée sur la maîtrise de l'irrigation en production de légumes bio.

Jeudi 15 mai 2014

- Comprendre le fonctionnement de la plante vis-à-vis de l'eau :
 - Fonctionnement « eau, sol et plante », besoins en eau, bilan hydrique et évapotranspiration.
- Connaître les différentes méthodes d'irrigation :
 - Système gravitaire, aspersion et goutte à goutte.
- Connaître les différents matériels d'irrigation et leur coût :
 - Systèmes de filtration, réseau, asperseurs et goutteurs.
- Raisonner l'arrosage des légumes :
 - Périodes, fréquence et doses d'arrosage, outils de mesure et de pilotage de l'irrigation.
- S'approvisionner en eau :
 - Les diverses installations d'approvisionnement.

Intervenant • Alain ARRUFAT - Technicien spécialisé en maraîchage biologique au CivamBio66

Horaires • 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu • Chambre d'agriculture - ZA de Sautès, à Trèbes (plan au verso)

Déjeuner • Repas de midi tiré du sac à partager avec l'ensemble des participants

Contact • Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 17 - biocivam.carole@orange.fr

Conditions de participation

- Être éligible au fonds de formation Vivéa
- Être adhérent(e) au Biocivam 11



BULLETIN D'INSCRIPTION

Irrigation en maraîchage

Formation gratuite pour les adhérents du Biocivam

**A renvoyer avant le
lundi 7 mai 2014**

Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

Tél.

E-mail :

Agriculteur

Précisez le statut :

Salarié(e) agricole

En cours d'installation

Autres (précisez) :

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle de 60 € par chèque (règlement encaissé seulement en cas de participation à la formation)

Je ne suis pas encore installé(e) et joins l'attestation originale certifiant que je suis le parcours à l'installation (à demander au Point Info Installation)